



## **Communiqué du Sommet de la Double Troïka des Chefs d'État et de gouvernement de la SADC**

**Luanda (République d'Angola)**

**24 avril 2018**

1. Le Sommet de la Double Troïka des Chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) s'est réuni à Luanda (République d'Angola) le 24 avril 2018.
2. A ouvert officiellement les travaux du Sommet, Son Excellence Cyril Ramaphosa, Président de la SADC.
3. Ont participé au Sommet de la Double Troïka, les Chefs d'État et de gouvernement ou leurs représentants suivants :

Afrique du Sud : S. E Cyril Ramaphosa, Président de la SADC et  
Président de la République d'Afrique du Sud

Namibie : S.E Hage G. Geingob, Président entrant de la  
SADC et Président de la République de Namibie

eSwatini :	Sa majesté le roi Mswati III, Président sortant de la SADC
Angola :	S.E le Président de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité, João Lourenço
Zambie :	S. E Edgar Chagwa Lungu, Président entrant de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité
Tanzanie :	S. E le Vice-président Samia Suluhu Hassan, représentant le Président sortant de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité.

4. Ont également participé aux travaux du Sommet, Son Excellence le Président de la République Démocratique du Congo, Joseph Kabila Kabange ; Son Excellence le Premier ministre du Royaume du Lesotho ; Dr Motsoahae Thomas Thabane et la Secrétaire exécutive de la SADC, Son Excellence Dr. Stergomena Lawrence Tax.
5. Le Sommet a reçu des rapports sur l'application des décisions prises par la SADC en rapport avec le Royaume du Lesotho. À cet effet, il a félicité le Gouvernement et toutes les parties prenantes au Lesotho pour les efforts remarquables déployés dans l'application des décisions de la SADC.
6. Le Sommet a entériné la feuille de route menant aux réformes et au Dialogue national et a exhorté le Gouvernement du Lesotho à accorder la priorité aux réformes constitutionnelles et sécuritaires à achever au plus tard en mai 2019 en

vue de présenter un rapport d'étape sur la question à la réunion du Sommet en août 2018 ;

7. Le Sommet a appelé tous les partis et acteurs politiques au Royaume du Lesotho à accorder une attention particulière au Dialogue National et au processus de réformes en vue de trouver une solution durable aux difficultés politiques et sécuritaires au Lesotho.
8. Le Sommet a félicité Son Excellence Cyril Ramaphosa pour son élection comme Président de la République d'Afrique du Sud et a approuvé la nomination d'une haute personnalité devant le soutenir dans sa charge de Facilitateur au Royaume du Lesotho.
9. Le Sommet a félicité le Comité de supervision du Lesotho pour avoir exercé son mandat avec diligence. À cet effet, il a exhorté le Gouvernement du Royaume du Lesotho de mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, les recommandations émises par le Comité de supervision élargi.
10. Le Sommet a pris note des progrès réalisés dans le déploiement de la Mission préventive de la SADC au Lesotho (SAPMIL). À cet égard, il a félicité tous les États membres ayant apporté des ressources humaines et des équipements en faveur de la SAPMIL et le personnel de la SAPMIL pour leur professionnalisme et leur engagement.
11. Le Sommet a approuvé que la Mission soit prolongée pour une période supplémentaire de six mois, soit de mai à novembre 2018.
12. Le Sommet a pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord politique de décembre 2016 et dans le respect du calendrier établi pour les élections se tenant le 23 décembre 2018 en République démocratique du Congo. À cet égard, il a salué le Gouvernement de la République Démocratique du

Congo, les acteurs politiques et la Commission électorale nationale indépendante (CENI) pour les étapes franchies.

13. Le Sommet a invité tous les acteurs politiques en République Démocratique du Congo de rester attaché à la mise en œuvre du calendrier électoral et de veiller au maintien d'un climat propice à la tenue des élections pacifiques et crédibles.
14. Le Sommet a pris note des progrès remarquables réalisés en République démocratique du Congo. À cet effet, il est revenu sur la décision qu'il avait prise consistant à dépêcher un Envoyé spécial en République démocratique du Congo ; il a salué la République de Namibie et Son Excellence Hifikepunye Pohamba, l'ancien Président de la République de Namibie qui s'était montré disponible de servir d'Envoyé spécial de la SADC en République démocratique du Congo.
15. Le Sommet a assuré la République Démocratique du Congo qu'il continuera de soutenir le processus électoral, le renforcement de la stabilité politique, le maintien de la paix et de la sécurité.
16. Le Sommet a pris note de la détérioration de la situation politique et sécuritaire à Madagascar et a condamné les pertes en vies humaines et la destruction de biens. À cet égard, il a exhorté le Gouvernement, tous les partis politiques et les citoyens malgaches de rester calme, de faire preuve de retenue et de prendre des mesures nécessaires afin d'éviter la détérioration de la situation et des tensions politiques et sécuritaires.
17. Le Sommet a approuvé de dépêcher de toute urgence son Envoyé spécial de la SADC à Madagascar, Son Excellence Joaquim Chissano, l'ancien Président de la République du Mozambique, avec le concours du Président du Comité ministériel de l'Organe et du Secrétariat de la SADC, en vue de faciliter le Dialogue national visant à décriper les tensions politiques et de dégager le consensus autour du processus électoral.

18. Le Sommet mandaté le Président de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité de consulter l'Union africaine (UA) et l'Organisation des Nations Unies (ONU) en vue d'adopter une approche commune permettant de soutenir Madagascar.
  
19. Le Sommet a félicité S.E João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola et Président de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité de la SADC pour avoir accueilli avec succès le Sommet et pour la chaleureuse hospitalité réservée à tous les délégués.

**Fait à Luanda, République d'Angola, le 24 avril 2018**